

*des Princes Ec. Mars 1758. 171*

plus précieuses faveurs. Pour nous, mes chers Freres, nous avons sans cesse présent à notre mémoire ce que saint Bernard disoit au Pape Eugene III. Agnosce hæreditatem tuam in cruce Christi, & in laboribus multis. Bern. de consid. ad Eug. « Reconnoissez que votre héritage est » dans la croix de Jesus-Christ, & dans la » multitude des travaux que vous soutenez » pour sa gloire. », Oüi, c'est à quoi nous sommes destinés, disoit S. Paul, in hoc positi sumus. 1. Theß. c. 3. §. 3. Plût au Ciel que nous eussions une étincelle de ce feu sacré qui embrasoit le cœur de ce grand Apôtre, & que nous puissions dire avec lui : Nous sommes comblés de joye dans toutes nos tribulations: Repleti sumus consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione nostrâ. 2. Cor. c. 7. §. 4. mais ces faveurs étant le prix de la plus éminente sainteté, demandez-la à Dieu pour nous M. C. F. Obtenez-nous la grace dont nous avons besoin pour remplir notre carrière, pour y marcher d'un pas ferme, & courir avec fidélité vers ce but unique, qui dans cette vie est l'objet de notre espérance, & en sera dans l'autre le terme & l'accomplissement. Que la paix & la grace de Jesus-Christ soient avec nous. Ainsi soit-il. Donné à la Roque le 18. Janvier 1758.

On peut s'attendre que le Parlement de Paris prendra cette Lettre en délibération.

ARTI